

GARANTIE RÉGION POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

**PROGRAMME RHÔNE-ALPES
POUR LA SOUS-TRAITANCE**

Objectif

La Région Rhône-Alpes souhaite favoriser le développement des petites et moyennes entreprises industrielles régionales en leur facilitant l'accès à des prêts à moyen et long terme par un dispositif de garantie d'emprunt.

Bénéficiaires

- ◆ Secteurs : industrie et services à l'industrie
- ◆ Entreprises implantées en Rhône-Alpes répondant aux critères européens de la PME (*).

Opérations aidées

- ◆ Principalement le financement d'investissements matériels et immatériels et la reprise d'entreprise (le rachat d'actions ou d'actifs).

Montant et type de l'aide

- ◆ La Région intervient en co-garantie aux côtés de la co-garantie apportée par un établissement de crédit régional : SOMUDIMEC
- ◆ L'encours du montant total des garanties accordées par la Région et SOMUDIMEC à une entreprise ne peut excéder 225 000 €

Contact

SOMUDIMEC

2 chemin du Vieux Chêne
38 240 MEYLAN
Agence de l'Isère : 04 76 41 49 49 Agence de Lyon : 04 78 77 06 38
info@somudimec.fr
Michel BASSET

Plus d'informations

RÉGION RHÔNE-ALPES

Direction de l'économie, de la recherche, du tourisme et des technologies
Tel : 04 72 59 59 45
E-mail : espaceentreprises@rhonealpes.fr